

RD10 Réouverture du pont de Brignoud

La sécurité
c'est l'affaire de tous



WWW.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT



En attendant un nouveau pont d'ici 2026,
dont la construction démarre en 2024,
le Département a restauré le Pont de Brignoud
pour permettre la circulation des véhicules légers et modes doux.

La sécurité c'est l'affaire de tous



SUR LE PONT

- ■ ■ La circulation est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et de plus de 2,5 mètres de haut.
- ■ ■ La circulation est à double sens et la vitesse est limitée à 30 km/h.
- ■ ■ Cyclistes, selon votre pratique et les conditions de circulation empruntez la chaussée ou les trottoirs, pied à terre.
- ■ ■ Piétons, empruntez les trottoirs prévus à cet effet.

ET COMME PARTOUT...

- ■ ■ Automobilistes, cyclistes, piétons restez prudents et faites attention aux autres.
- ■ ■ Cyclistes, piétons veillez à vous équiper pour améliorer votre visibilité la nuit.



Département de l'Isère - DIRE - Service communication et événementiel - Photo : © F. Patou - D.R. - Adobe Stock

Maison de Département du Grésivaudan

53 Route de Barraux - 38530 Barraux

☎ 04 56 58 16 00

WWW.ISERE.FR

